



8 rue du Bois Joli
63800 COURNON D'AUVERGNE
FRANCE
Tél : +33 (0)4 73 69 90 60
www.bmstores.fr

Lutte contre le blanchiment d'argent

Version 1.2 01/2024

S.A.S. au capital de 69 537 450 €
RCS Clermont-Ferrand 311 315 329
TVA FR 26 311 315 329



8 rue du Bois Joli
63800 COURNON D'AUVERGNE
FRANCE
Tél : +33 (0)4 73 69 90 60
www.bmstores.fr

Introduction

La Loi n°2016-16911 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite Loi Sapin II dans son article 17 prévoit que les instances dirigeantes mettent en œuvre « des procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques ».

La loi impose aux entreprises de procéder à l'évaluation des clients, des fournisseurs de premier rang et des intermédiaires. Ces évaluations permettent de décider d'entrer ou pas en relation avec un tiers, de poursuivre une relation en cours ou d'y mettre fin.

Les principales exigences sont les suivantes :

- Évaluer le risque que l'entreprise soit utilisée par des criminels pour blanchir de l'argent.
- Vérifier l'identité de nos clients.
- Vérifier l'identité des "bénéficiaires effectifs" des personnes morales et des sociétés de personnes.
- Surveillez les activités commerciales de nos clients.
- Conservez tous les documents relatifs aux transactions financières, à l'identité de nos clients, à l'évaluation des risques et aux procédures et processus de gestion.
- Assurez-vous que nos employés connaissent la réglementation et ont reçu la formation nécessaire.

1. Les risques identifiés dans l'activité de la société B&M France

Les risques majeurs inhérents à l'activité du discount relevés pour B&M France sont les suivants :

- La vente aux clients de notre marchandise ;
- L'approvisionnement des magasins ;
- La relation avec nos fournisseurs ;
- La relation avec nos bailleurs ;
- La relation avec nos salariés ;
- Les prestataires de services ;
- La relation avec nos gérants mandataires ;

2. La vente aux clients de notre marchandise :

La marchandise est vendue dans les magasins aux Clients pour la consommation privée. Le panier moyen de l'enseigne est aux alentours de 30€.

Version 1.2 01/2024

S.A.S. au capital de 69 537 450 €
RCS Clermont-Ferrand 311 315 329
TVA FR 26 311 315 329



8 rue du Bois Joli
63800 COURNON D'Auvergne
FRANCE
Tél : +33 (0)4 73 69 90 60
www.bmstores.fr

Au sein des magasins, même lorsque des espèces sont utilisées pour des transactions, nous sommes très peu exposés au risque de blanchiment d'argent par un Client en magasin.

3. L'approvisionnement des magasins :

B&M France SAS approvisionne les magasins (intégrés ou exploités par des gérants-mandataires) avec la marchandise à vendre. Il s'agit d'une transaction non monétaire.

Pour le transfert de la marchandise en magasin, elle est identifiée grâce à différentes nomenclatures (codin, identification palettes, colisage...) et les stocks sont pilotés par notre système d'information.

Deux inventaires par an sont réalisés dans nos magasins et un processus de contrôle permanent/correction des stocks est mis en place.

4. La relation avec nos fournisseurs :

Toutes les relations avec nos fournisseurs sont assujetties soit à des conventions annuelles soit à des contrats signés par les deux parties. Ces documents contractuels définissent scrupuleusement les conditions financières.

Dans le cadre des achats ponctuels, les relations seront encadrées par des Conditions Générales d'Achats ainsi que des bons de commande.

Tous les paiements aux fournisseurs sont étayés par des commandes des services d'achat, des factures des fournisseurs et des notes de réception des marchandises.

Tous les fournisseurs sont soit contrôlés et vérifiés par les acheteurs, soit par la Direction financière. Pour les importations, Multi-lines effectue également des rapports de conformité sociale.

Les paiements sont exclusivement effectués par voie électronique ou par chèque. Nous ne procédons à aucune transaction en espèces.

Pour toutes les transactions financières, les documents sont conservés pendant 10 ans conformément à l'article L123-22 du Code de Commerce.

5. La relation avec nos bailleurs :

Toutes les transactions avec les bailleurs de nos magasins (pour les loyers et charges par exemples) sont inscrites au sein d'un bail signé par les deux parties.

Toutes les transactions sont faites sur factures répondant aux modalités du bail liant les Parties. En cas de modifications, un avenant au bail est rédigé et signé par les deux Parties.

6. La relation avec nos salariés :

Toutes les demandes de remboursement des frais payés par les salariés sont étayées par des feuilles de frais remplies par les salariés, accompagnées des justificatifs et validées par le supérieur hiérarchique.

Version I.2 01/2024

S.A.S. au capital de 69 537 450 €
RCS Clermont-Ferrand 311 315 329
TVA FR 26 311 315 329



8 rue du Bois Joli
63800 COURNON D'Auvergne
FRANCE
Tél : +33 (0)4 73 69 90 60
www.bmstores.fr

Les salaires et notes de frais sont exclusivement payés par virement ou par chèque.

7. Prestataires de services :

Tous les paiements aux fournisseurs sont effectués électroniquement ou par chèque sur la base de factures et après contrôle de la bonne exécution.

8. La relation avec nos gérants-mandataires :

Le règlement mensuel de nos gérants-mandataire répond aux dispositions prévues à la Convention de gérance-mandat co-signées par les Parties.

Ils sont rémunérés sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaire réalisé après contrôle de celui-ci ainsi que de la bonne remise en banque des recettes à l'appui d'une facture.

Alain RICOU
Directeur Général
B&M France SAS

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a vertical line and a horizontal line, with a small '7' to the right.